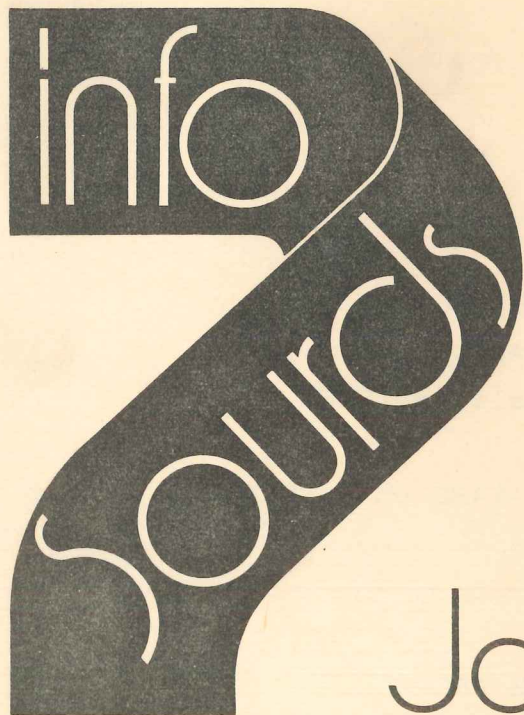
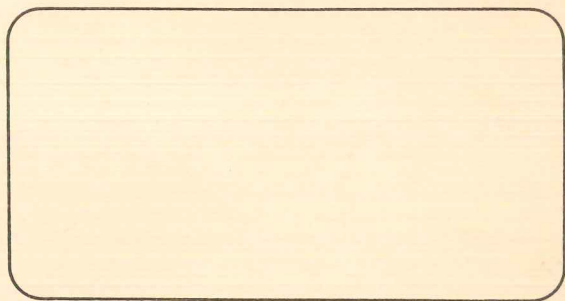


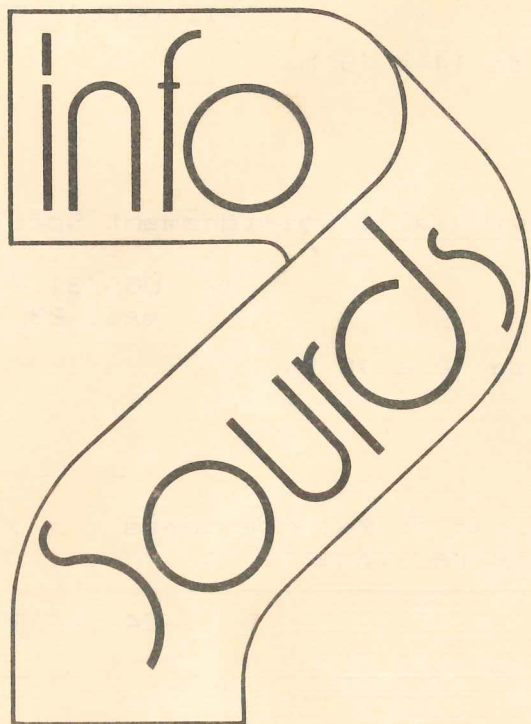
TRIMESTRIEL - AVRIL / MAI / JUIN 1985 - N° 6



Journal



Editeur responsable: M. FRAITURE
32, rue Capronnier, 1030 Bruxelles



MEMBRES DU COMITE DE REDACTION

Mr. Jacques BRICHET
Mr. Paul CORTVRIEND
Mr. Alfred FIEVET
Melle Martine FRAITURE
Melle Brigitte FRANCOIS
Mr. Claude STEENWERCKX

Envoyez vos articles destinés au n° 7 (juillet-août-septembre) de l'INFO-SOURDS JOURNAL : 32, rue Capronnier avant le 31 mai 1985.

Nous tenons beaucoup à ce que les textes soient bien rédigés.

LES ARTICLES N'ENGAGENT QUE LEURS AUTEURS.

Editorial

Depuis quelques temps, tous nos regards sont tournés vers l'avenir, nous espérons que le jour viendra où nous pourrons vraiment revendiquer le droit d'être égaux.

C'est-à-dire posséder la chance de choisir son éducation, sa formation professionnelle et son développement culturel.

Avec patience et persévérance, nous verrons venir, mais nous devons tous contribuer à préparer la voie à prendre à l'unisson.

La F.F.A.S. en montre déjà l'exemple d'une collaboration efficace. Elle étudie et met au point des projets en commun avec ses homologues néerlandophones, ainsi qu'avec diverses associations aussi bien nationales qu'internationales. Et bien entendu, elle apporte son concours et participe à diverses actions susceptibles de venir en aide à toutes personnes sourdes, devenues sourdes ou malentendantes sans distinction aucune.

Bien entendu, nous ne sommes jamais à l'abri d'un malentendu, d'une erreur, nous nous efforçons de réparer.

Toutefois, à l'intérieur de notre Communauté, il reste encore tellement de choses à changer, de projets à élaborer, des "on dit" à clarifier, des réflexions à apporter, des hésitations à placer au fond des tiroirs...

Car que pourra-t'on construire de valable si chacun s'en tient à une information erronée, et veut à tout prix respecter les traditions du passé.

Préparer l'avenir, ne veut pas dire "supprimer" tout ce qui a été fait, mais bien améliorer, solidifier, donner toutes les garanties et toutes les chances de réussite à chacun.

Maurice.

Courrier

A l'attention de la rédaction de "INFO-SOURDS"
[QUID NOVI-NOTRE AMI"]

Messieurs,

Devenu sourd [100 %] depuis 20 ans, le soussigné suit avec attention toutes les publications émanant des groupements de sourds et de malentendants.

Depuis la fusion des 3 bulletins repris en rubrique, il y a une notable amélioration dans le fond de vos articles.

In fine de votre bulletin, vous demandez que vous soient expédiés l'un ou l'autre article.

Vous publiez les opinions qui vous sont transmises et, je vous félicite, vous ne raturez pas les textes et publiez même certains qui vont à l'encontre de vos options. (Je pense ici à la réponse d'un certain Monsieur PFUND Albert à un article de Brigitte FRANCOIS dans votre bulletin de juillet-août 84 n° 3).

Le soussigné vous a écrit quelques fois déjà, dont une lettre du 14 juillet 1984 dans laquelle il était fait appel à l'unité de TOUS les HANDICAPES AUDITIFS afin que, par la masse, nous soyons enfin entendus par les milieux politiques, affaires ou administratifs.

Cette lettre est restée sans suite. Dois-je conclure que vous n'appréciez pas l'idée de regroupement national ou régional de tous les groupes qui s'intéressent aux questions soulevées par l'handicap auditif. Certains m'ont déjà dit que vous refusiez la collaboration avec les malentendants pour ne retenir que les sourds ? Est-ce vrai, est-ce faux ? Faire la lumière sur nos problèmes ne peut qu'être bénéfique à TOUS. Je ne puis croire qu'au sein de la communauté des handicapés auditifs il y ait des ségrégations entre sourds de naissance, sourds tardifs et malentendant. Ce serait abérant.

Un exemple, je suis sourd à 100 %, certains sourds-muets entendent plus que moi. Je suis sourd tardif. Où dois-je me situer dans la classification qui semble prévaloir actuellement?

Et nous sommes combien dans le même cas ?

Lors de la création d'INFO-SOURDS et voyant l'intervention de personnes entendantes, j'ai eu l'espoir que celles-ci feraient comprendre aux dirigeants sourds qu'il y avait intérêt à ce que TOUS collaborent à la défense de nos droits !!

Est-ce le cas ?

Pourquoi ne pas poser la question dans votre bulletin ? Cela poserait le problème au niveau de TOUS et provoquerait peut-être une polémique dont une vérité pourrait apparaître. Osez-vous ?

Dans l'attente, je reste confraternellement vôtre et vous assure de mes salutations très distinguées.

Pour le Comité de direction
Fernand PIETERHONS-Président
EPHETA (Dinant).

oo

Arts et Culture

Le 18 janvier dernier, dans le cadre des informations culturelles de l'INFO-SOURDS Bruxelles, Francis DELO a donné une conférence sur "L'ANALPHABETISME", suivie d'une projection de film-vidéo traduit par Christian FRANCOIS.

Dans notre pays, il y a également des analphabètes et pas seulement chez les sourds ou chez les immigrés, mais aussi chez les entendants.

Du débat qui a suivi la conférence, il ressort que "ne pas savoir lire ni écrire" est beaucoup plus grave pour un sourd que pour un entendant, car un sourd n'a vraiment plus aucun moyen de communiquer avec le monde entendant si ce n'est que le strict nécessaire.

STAGE DE MIME

Les 2 et 3 février derniers, nous avons organisé notre premier stage de mime pour tous les amateurs.

Nous avons été heureux d'accueillir Michel Descornet, Nathalie Goman, Cathy Ruelle et Didier Vandersmissen (9 à 15 ans) parmi nous, animateurs, Salvatore Falletta, Alex Basselet et Nicole De Pessemier.

Et ceci, malgré les mauvaises nouvelles annoncées par certains, selon lesquels personne ne viendrait! Mais passons...

Nous avons pu leur apprendre quelques techniques du mime comme : les différentes façons de marcher, tirer une corde, scier un arbre, pousser les meubles, toucher un mur, ramasser quelque chose, les expressions du visage, etc...

Après cela, chacun a pu inventer un petit rôle. Nos jeunes amateurs étaient pleins d'idées géniales.

A la fin de ce stage, nous avons pu leur apprendre le maquillage.

Nous espérons que nos jeunes amateurs ont été contents de leurs leçons. En tous cas, ce fut pour nous deux journées excellentes. Excellentes mais un peu trop fatigantes; c'est pourquoi les prochains stages auront lieu tous les premiers samedis du mois dans l'après-midi.

Cela vous intéresse-t-il ? Pour plus de renseignements adressez-vous à Nicole De Pessemier, car le Président Francis Delo, nous a fait savoir qu'il suspendait ses activités dans notre groupe jusqu'au mois de septembre.

Nous tenons à vous avertir qu'il y aura un spectacle de mime et de pantomime avec nos jeunes amateurs le 11 mai 1985.

Nous vous enverrons des invitations et des affiches plus tard.

Le Groupe HORIZON

Secrétaire : Nicole DE PESSEMIER
Rue des Patriotes 80
1040 Bruxelles

Le 21 février 1985, ARTS & CULTURE de la C.B.S. a présenté un film allemand de 1932 "KUHLE WAMPE" [Ventres Glacés].

Le thème de ce film est très actuel : on ne trouve plus de travail, on ne sait plus payer son loyer... Comme quoi, la vie est un éternel recommencement.

oooooooooooooooooooooooooooooooooooo

THEATRE

Le 8 mars dernier, la sympathique Compagnie du BIVOUAC a donné en représentation à l'I.R.S.A. "LA BRUNE QUE VOILA !"

Il s'agissait d'une comédie en trois actes de Robert Lamoureux, distrayante, légère, amusante, avec une retouche bruxelloise de Stéphane Dirickx.

A l'initiative de Robert Jacques, cette pièce offrait quelque chose de bien particulier : elle s'adressait également aux spectateurs sourds.

En effet, une traduction gestuelle était assurée dans un coin de la scène pour que les sourds puissent suivre le déroulement de la pièce, les gags, les entrées et sorties des acteurs ...

Côté public, il n'y avait pas foule. Dommage ! car ceux qui étaient là ont pu se rendre compte de l'intérêt d'une telle expérience. Pour les sourds, c'était une porte ouverte à un autre type d'activité culturelle ou de divertissement. J'espère que vous saisirez la chance qui se présente à vous : la première expérience fut tellement positive malgré le "maigre" public que Robert Jacques propose de la tenter à nouveau avec une autre pièce le 5 juin prochain. Soyez nombreux !

[voir l'Agenda]

Brigitte FRANCOIS

Un témoignage

UN CAMP DE FORMATION !

L'été passé j'ai été engagée, après un interview, dans un camp de formation pour les jeunes sourds au Canada, qui se déroulait en Alberta, à l'ouest du Canada, au nord d'un lac en pleine nature.

En tant qu'animatrice, je n'ai pas seulement aidé à préparer certaines activités, j'ai aussi beaucoup appris tout au long de ce camp. Cela m'a permis d'ouvrir mon esprit, car ce camp était éducatif mais très passionnant à suivre. Le fait que l'enthousiasme, le désir d'apprendre, la joie de vivre avec les autres jeunes sourds venant de toutes les provinces du Canada, qui régnaient autour du camp m'a beaucoup touché, car c'est ce qu'on aurait besoin d'établir de similaire en Belgique. Cela pourrait encourager les jeunes sourds belges à utiliser leurs talents si souvent cachés. J'ai pensé qu'il serait intéressant d'exposer les principes de ce camp.

Le mot "leadership" signifie la capacité de mener un groupe, la qualité du chef, la manière d'être responsable. L'éducation de "leadership" comprend la capacité d'agir avec les autres, la participation aux activités de groupe qui exige des talents de coopération et de "leadership".

Les gens ne sont pas nés avec ces talents, ils doivent être appris pour développer de bonnes relations inter-personnelles et profiter de toutes les occasions offertes dans l'éducation et dans la vie.

Ce camp a été créé en 1975, par un sourd très déterminé et ambitieux, Mc Laughin, pour rencontrer les besoins d'éducation de "leadership" pour les jeunes sourds au Canada.

Ce programme est créé dans le but de promouvoir la connaissance et donner les qualités nécessaires pour remplir le rôle de "leadership" et de membre dans les petits groupes orientés vers une tâche.

Durant les deux semaines de formation, les participants explorent les activités de groupes, par exemple : prendre une décision, observer la croissance d'un groupe, les styles de "leadership" (autoritaire, démocratique, laissez-faire ...), les caractéristiques du comportement de leader, la communication positive, le développement de la motivation, comment résoudre un problème et projeter une action.

Les participants n'ont pas seulement l'occasion d'apprendre le "leadership" mais aussi de découvrir leurs moyens de devenir leader lorsqu'ils agissent parmi les autres et d'utiliser leurs talents.

Le but principal de ce camp est de développer pour les sourds un but dans la vie. Ils apprennent en agissant, en faisant quelque chose au lieu de seulement écouter. Le but de ce programme est d'aider les étudiants à établir un sens de direction et d'initiative. Le deuxième but est de leur fournir l'occasion de s'intégrer et de participer avec les membres de la communauté des entendants. Les étudiants sont aidés à être plus conscients de leur identité, de leurs connaissances, de leurs responsabilités et à s'associer avec les gens.

Les participants sont amenés à découvrir qui ils sont, ce qu'ils peuvent faire pour aider à rehausser les relations avec les communautés de façon à ce qu'ils puissent être de meilleurs et utiles personnes ayant une certaine influence sur les autres.

Parmi les activités il y a :

- des conférences données par certains personnages importants,
- discussions de groupe concernant le "leadership"
- conseil d'étudiants pour discuter des problèmes du camp,
- journal du camp publié par les étudiants,
- banquet à la fin du camp avec prix, récompenses.

Méthode de travail, les qualités requises pour un "leadership" sont :

Labeur
Education
Action
Détermination (volonté)
Enthousiasme
Respect
"Self-confidence" (confiance en soi-même)
Humilité
Imagination
Patience

Dangers : échec, déception, criticisme, découragement.

Pour insister sur ces points, la direction de ce programme choisit des citations qui sont discutées puis affichées au mur.

Par exemple : "Qui est notre meilleur professeur ?"
(Qu'est-ce qui nous apprend le plus)

Réponse : "Les erreurs"

- "Sois toi-même"
- "Le passé ne peut pas être changé, l'avenir est toujours en votre pouvoir."
- "Il n'y a pas de "je" dans le mot équipe". etc...

Pour être admis à ce camp, l'étudiant doit avoir rempli les critères suivants :

- avoir obtenu de bons résultats scolaires,
- avoir un bon caractère,
- posséder des qualités ou des potentiels de "leadership",
- avoir de 15 à 20 ans,
- être recommandé par son école,
- avoir la permission des parents,
- être en bonne santé.

En conclusion, les étudiants repartent de ce camp s'étant bien amusés, mais aussi plus épanouis, plus sûrs d'eux-mêmes et conscients qu'ils peuvent jouer un rôle dans la société.

Nathalie WATELET

Un exposé

LES AIDES A LA COMMUNICATION DANS LE DOMAINE ----- DE LA DEFICIENCE AUDITIVE ----- -----

Maurice HAYARD et Olivier PERIER

"Les moyens d'aides à la communication pour les personnes handicapées ou âgées."

Wépion, le 18 octobre 1984

Les difficultés de communication sont la conséquence majeure de la surdité. Lorsqu'elle est acquise, elle entrave essentiellement la compréhension de la parole dans le sens entendant-sourd. Mais lorsqu'elle survient dès la naissance ou chez le jeune enfant, elle entraîne une difficulté d'acquisition du langage, qui se traduit par des troubles non seulement de compréhension mais aussi d'expression de la parole.

La nature a cependant prévu une parade : en effet la surdité se distingue des autres handicaps parce qu'elle a engendré un langage qui lui est propre : la langue des signes, langue qui constitue entre ses pratiquants un puissant lien communautaire et qui est la source de valeurs culturelles distinctes.

Au sein du groupe qui pratique cette langue, le handicap disparaît, et lorsqu'un entendant pénètre dans ce groupe, il ne peut ni comprendre ni se faire comprendre : c'est lui qui devient le handicapé.

Cet exemple illustre bien un fait plus général : la surdité est un handicap partagé.

Le sourd n'entend pas et n'est pas entendu. L'entendant ne le comprend pas et ne sait pas comment lui parler. D'où un sentiment de gêne qui aboutit le plus souvent à une rupture de communication.

La langue des signes est actuellement reconnue comme une langue à part entière. Elle ne résout cependant pas tous les problèmes de langage et de communication des sourds et malentendants : en effet, elle n'est pas automatiquement connue de tous les sourds : comme toute langue, elle doit s'apprendre et son apprentissage est aussi ardu que celle de n'importe quelle langue orale. Ceux qui deviennent sourds dans l'adolescence, à l'âge adulte ou au troisième âge, veulent avant tout conserver ou retrouver la communication par la parole et la plupart ne se sentent pas motivés pour l'apprentissage de la langue des signes.

Elle n'est pas non plus ressentie comme une nécessité par une partie des enfants sourds de naissance qui parviennent à parler et à comprendre la parole suffisamment pour leur épanouissement personnel et leur vie sociale.

Pour certains de ces sourds de naissance, ainsi que pour beaucoup de devenus sourds, ce sont les restes auditifs amplifiés par une prothèse qui constituent le principal moyen de compréhension de la parole. Pour eux, la bonne qualité et le bon réglage des micros et haut parleurs sont essentiels. Les qualités acoustiques des locaux ont une importance capitale : la réverbération des sons leur est néfaste car elle brouille leur réception et permet aux bruits parasites de noyer la parole qu'ils veulent entendre.

Pour d'autres sourds qui ont peu ou qui n'ont pas de restes auditifs, c'est la lecture sur les lèvres de l'orateur ou lecture labiale, qui est le principal ou le seul moyen de compréhension de la parole. Mais, si l'orateur parle vite, s'il n'articule pas clairement, si son visage n'est pas bien éclairé, ou s'il emploie un vocabulaire ou des tournures de phrases trop compliquées, ils sont perdus. Il suffit d'un de ces "si" pour que la compréhension soit mauvaise ou nulle. Il existe heureusement un système, utilisé depuis quelques années dans l'éducation des sourds, qui permet d'améliorer considérablement la

lecture labiale. C'est le L.P.C., Langage Complété, ou Cued Speech". Il s'agit de petits mouvements des doigts, effectués près de la bouche, qui clarifient et complètent les images labiales ambiguës.

Il y a donc là un deuxième système de traduction-interprétation pouvant être utilisé dans l'enseignement et pour les conférences ou débats.

Nous avons voulu que cette journée soit une démonstration des moyens d'aide à la communication pour les sourds et malentendants et nous avons par conséquent prévu de les faire bénéficier de deux types d'interprétation.

D'une part la langue des signes, que vous voyez pratiquée par mon co-orateur Maurice Hayard, lui-même sourd, et qui sera pratiquée pour tous les autres exposés par des traducteurs-interprètes entendants.

Ceci permettra à plusieurs personnes sourdes, représentatives de différentes associations, de suivre l'ensemble des débats de cette journée et de prendre ainsi connaissance des problèmes de communication des autres handicapés.

D'autre part, nous avons organisé une interprétation en L.P.C., ce complément de la lecture labiale, qui sera pratiquée par des professeurs d'enseignement secondaire pour jeunes sourds. Ceci permettra à un groupe d'élèves familiarisés avec cette méthode de suivre les exposés de ce matin et de participer, cet après-midi, aux travaux du groupe surdité.

Le décor ayant été planté, nous voudrions maintenant envisager avec vous les différents domaines dans lesquels les problèmes de communication se posent aux personnes à audition déficiente. Nous allons faire le bilan de ce qui existe dans notre pays, et de ce qu'il faudrait faire pour améliorer la situation. Nous aborderons successivement les trois domaines suivants :

- l'éducation
- la vie quotidienne
- l'information

L'éducation

Dès le début de la vie d'un enfant sourd, comme de celle d'un enfant entendant, l'importance de la communication est essentielle. Pendant les premiers mois, une part importante de cette communication, chez l'enfant entendant, passe par le corps et les yeux. Chez l'enfant sourd, il faut veiller à ce que cette communication non verbale, qui lui est parfaitement accessible, ne lui soit pas refusée. Aux parents frappés par l'annonce du handicap de leur enfant, il faut rendre confiance dans les capacités de communication de cet enfant, et les mettre en mesure de les développer. L'éducation précoce devra veiller à exploiter au maximum l'audition résiduelle, à favoriser l'éclosion de la voix et de la parole, à informer les parents sur les moyens supplémentaires de communication manuelle, et à leur donner la possibilité d'apprendre à utiliser ces moyens.

Ces moyens sont :

d'une part, la langue des signes, ou son adaptation à la parole, le français signé.

d'autre part, les systèmes de compléments à la lecture labiale que sont le L.P.C. dont vous avez la démonstration ici ou l'A.K.A., alphabet de kinèmes assistés, utilisé par d'autres éducateurs.

Ensuite, à l'école, il y aura lieu d'utiliser les moyens de communication appropriés, d'une part pour développer le langage, d'autre part pour permettre un enseignement efficace de toutes les matières scolaires

Les moyens supplémentaires de communication manuelle déjà cités pourront être utilisés en association avec les méthodes visant à exercer les restes auditifs et à développer la parole. Celles-ci font appel à des aides techniques nombreuses :

- 1) les prothèses auditives individuelles,
- 2) les appareils plus perfectionnés d'amplification acoustique individuelle ou collective,
- 3) les systèmes de transmission à distance par boucle magnétique, par ondes courtes ou par infra-rouges, certains de ces systèmes pouvant être couplés avec les prothèses individuelles,

- 4) les multiples utilisations de la vidéo,
- 5) les rétro-projecteurs qui permettent aux professeurs d'écrire sans tourner le dos aux élèves,
- 6) les enregistreurs à cassettes, pour les étudiants à audition déficiente intégrés dans l'enseignement pour entendants,
- 7) l'utilisation d'ordinateurs, notamment pour l'apprentissage du français signé ou du L.P.C.,
- 8) et enfin, pour permettre à plus d'enfants et d'étudiants sourds de bénéficier de l'enseignement parmi les entendants, l'interprétation-traduction simultanée soit au moyen de la langue des signes, soit au moyen du L.P.C., soit peut-être au moyen de l'A.K.A.

Quelle est la situation actuelle ? Que faut-il faire pour l'améliorer ?

En ce qui concerne les appareils de prothèse individuelle, la Belgique est en bonne position : toutes les marques sont disponibles et l'intervention des mutuelles complétée par celle du F.N.R.S.H. permet, moyennant une participation relativement modérée des parents, lesquels bénéficient d'allocations familiales majorées, d'équiper la majorité des enfants des meilleures prothèses disponibles. Il y a encore cependant des progrès à faire dans le domaine de la sélection et de l'adaptation prothétique du jeune enfant.

En ce qui concerne les autres appareils cités ci-dessus, les Centres et Ecoles spéciales sont équipés, mais ne disposent pas toujours du meilleur équipement disponible, notamment en ce qui concerne les systèmes de transmission à distance.

Enregistrer un cours, c'est bien, mais il faut ensuite un entendant pour le retranscrire. L'idéal serait un enregistreur-transcripteur, mais la réalisation pratique d'un tel appareil pose des problèmes très complexes de reconnaissance automatique de la parole qui ne sont pas près d'être résolus.

Les moyens manuels d'aide à la communication existent, mais sont encore loin d'être suffisamment répandus à notre avis.

Et si on gagne moins que 890,61 frs par jour ?

On aura aussi droit au chômage MAIS pendant un temps limité.

Il n'y a pas assez de professeurs de langue des signes pour satisfaire à toutes les demandes.

Il n'y a pas assez d'enfants et d'étudiants sourds connaissant suffisamment bien la langue des signes pour pouvoir bénéficier pleinement de la traduction-interprétation dans cette langue.

Il n'y a pas assez d'enfants et d'étudiants sourds connaissant suffisamment bien le français et habitués au L.P.C. ou à l'A.K.A. pour pouvoir bénéficier pleinement de ces moyens.

Il n'y a encore que très peu d'interprètes en langue des signes et en L.P.C.

Que faudrait-il faire ?

- Encore améliorer les équipements techniques individuels et collectifs ;
- Reconnaître officiellement la qualification de professeurs de langue des signes et créer les emplois subsidiés nécessaires ;
- Poursuivre et intensifier les efforts entrepris dans les Ecoles et Centres qui utilisent les moyens manuels supplémentaires de communication ;
- Former des interprètes capables d'accompagner les élèves et étudiants sourds dans l'enseignement, au fur et à mesure des besoins et en créant les emplois subsidiés correspondants.

La suite de cet article paraîtra dans le prochain numéro.

Volet social

L'ATELIER PROTEGE ET LE DROIT AU CHOMAGE

On dit parfois : "Si on accepte d'aller travailler dans un atelier protégé, on perd ses droits au chômage."

Qu'en est-il exactement ?

D'abord, il faut savoir que si l'ONEm vous convoque pour un emploi dans un atelier protégé, vous ne pouvez pas le refuser.

Que ce soit en atelier protégé ou dans une autre entreprise, le refus d'un emploi peut entraîner des sanctions (suspension des allocations de chômage pendant un certain temps ou même suppression des allocations de chômage).

On est donc obligé d'accepter un emploi dans un atelier protégé (c'est la même chose pour les entendants), à condition d'être payé au barème qui correspond à sa qualification.

Et après ? Si l'atelier protégé licencie, a-t-on encore droit au chômage ?

OUI : les travailleurs des ateliers protégés ont les mêmes droits que tous les autres travailleurs.

A condition que leur salaire soit égal ou supérieur à 890,61 frs. par jour (salaire de référence au 1er janvier 1984).

Car, il faut savoir que dans les ateliers protégés (comme ailleurs) tout le monde ne gagne pas la même chose : il y a plusieurs catégories de travailleurs (cela dépend de la qualification et des travaux que l'on est capable de faire).

Donc, si on travaille dans un atelier protégé et que l'on gagne 890,61 frs. par jour ou plus, on a droit au chômage après dans les mêmes conditions que tous les autres travailleurs.

Cela veut dire que si vous avez travaillé 200 jours pendant l'année qui précède le licenciement, vous aurez droit aux allocations de chômage pendant 200 jours; si vous avez travaillé 150 jours pendant cette année, vous aurez droit aux allocations de chômage pendant 150 jours.

Le temps de chômage sera donc limité au nombre de jours de travail prestés au cours des 12 derniers mois.

De plus, si on gagne moins de 890,61 frs. par jour, le montant des allocations de chômage sera égal à :

60 % du salaire pour les chefs de ménage (c'est la même chose pour tout le monde).

50 % du salaire pour les autres (isolés, cohabitants)

Si vous désirez plus d'explications, renseignez-vous auprès de l'INFO-SOURDS de votre région...

Elly BULTE
Assistante Sociale
INFO-SOURDS de LIEGE

oooooooooooooooooooooooooooooooooooo

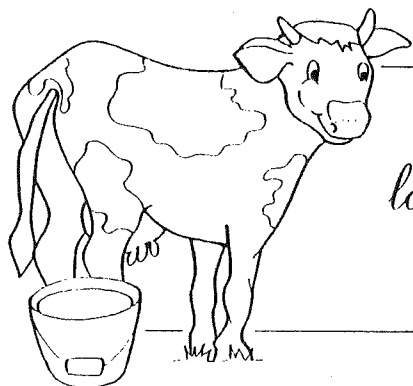
C. F. L. S.

AVIS AUX MEMBRES DE LA C.F.L.S., AUX DIVERSES ASSOCIATIONS ET INSTITUTIONS.

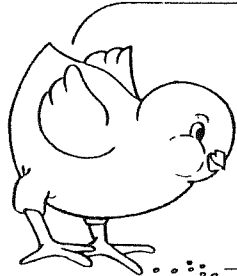
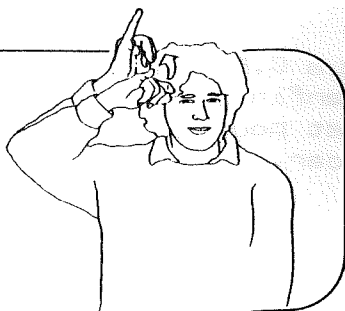
Grâce à l'aide de Monsieur MONFILS, Ministre des Affaires Sociales de la Communauté Française, le deuxième tome du dictionnaire des signes a paru depuis peu.

La C.F.L.S. vous prie de l'excuser si la livraison du deuxième tome devait tarder, mais cela demande un travail considérable pour les distribuer.

Si vous ne l'avez pas reçu (une erreur administrative est toujours possible), elle vous remercie de l'aider en le lui rappelant par lettre, adressée au siège de la C.F.L.S. 58 avenue Charles Thielemans 1150 Bruxelles.



la vache.



le poussin.



Les dessins ci-dessus ont été réalisés par l'équipe du TCT de la C.F.L.S. et se trouvent parmi d'autres animaux dans un livre très attractif où les jeunes enfants pourront les colorier et apprendre en même temps leurs noms ainsi que les signes qui s'y rapportent.

La C.F.L.S. met également en vente des fascicules en français signé. Deux éditions sont actuellement disponibles :

Prix : le livre d'enfant :

" Les animaux domestiques " 150 F.

le fascicule des signes n° 1 250 F.

le fascicule des signes n° 2 150 F.

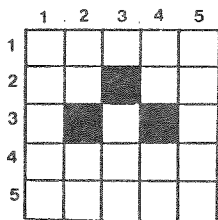
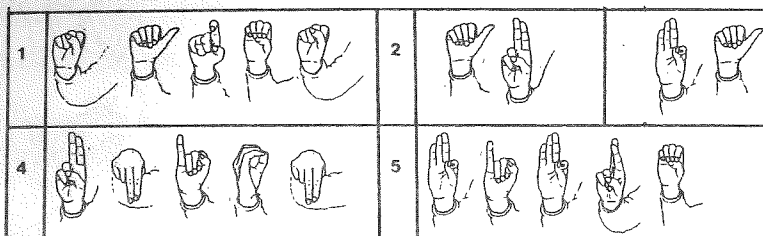
frais de port
en sus

C.C.P. n° 000-0776344-53

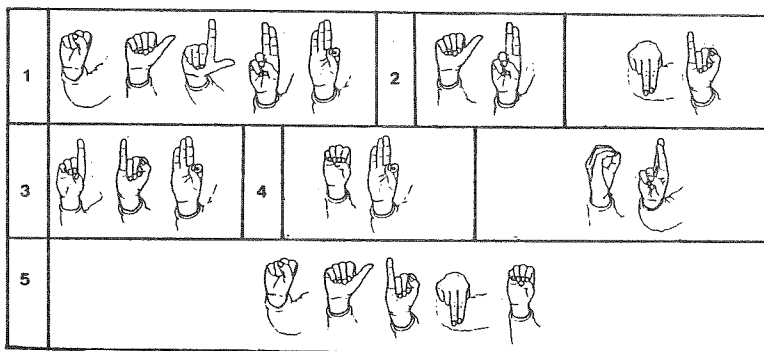
ou en vous présentant directement au bureau de la C.F.L.S. rue de l'Acqueduc 16 à 1060 Bruxelles, du lundi au vendredi de 9h. à 16h.

La C.F.L.S. vous propose ce petit jeu très simple enfin pour ceux qui connaissent la dactylogogie, et pour les autres, une bonne occasion pour s'exercer.

HORIZONTALLEMENT



VERTICALEMENT



Coupures de presse

BRUXELLES - Dans le tram 13 - à moins que ce ne soit le 14 - entre la place Madou et la place Louise. Une vieille dame, intriguée depuis trois minutes par un permissionnaire américain, qui, assis en face d'elle, mâche son chewing-gum en la regardant avec gentillesse (il pense peut-être aux beignets de sa grand-mère), lui fait comprendre, par gestes, qu'elle n'entend pas et confirme à haute voix : "Ne vous fatiguez pas à me faire la conversation : je suis sourde".

Extrait de CINE-REVUE du 8 novembre 1984.
"Offensive des Ardennes" l'histoire s'est passée le 22 novembre 1944.

oooooooooooooooooooooooooooooooooooo

C'est triste à notre époque !

DES PAVES POUR VIVRE.

Mardi matin, aux environs de 0h30', le téléphone sonne à la division centrale de la police bruxelloise. Une jeune fille lance des pavés, sans intention de vol, dans des vitrines de la galerie Bortier avertit le correspondant. La police envoie une patrouille, retrouve la jeune fille au Mont des Arts, manipulant toujours des pavés. Interpellée aimablement, elle ne répond pas aux questions des agents de l'ordre, mais finit par s'exprimer par gestes. Elle est sourde et muette...

Au commissariat central, elle se confie à une feuille de papier. Elle est née en 1965 aux Pays-Bas, vient de son pays natal où elle était en traitement dans un établissement de soins. Abandonnée et sans argent, elle a rallié Bruxelles en fin de semaine dernière. Les pavés ? C'était pour exprimer ce qu'elle ressent, pour se prouver qu'elle vit encore un petit peu...

Extrait de "LA LIBRE BELGIQUE" du 8 mars 1985.

Informations

LE PAPE EN BELGIQUE.

A l'occasion de la visite du Pape en Belgique, deux projets sont en cours pour vous permettre d'assister à une célébration eucharistique avec traduction gestuelle.

- ° à KOEKELBERG (Bruxelles) le dimanche 19 mai 1985 organisé par la Ligue Belge contre la Surdit 
- ° à BANNEUX le mardi 21 mai 1985 (sp cialement r serv  aux malades et handicap s) organis  par la F d ration Francophone des Associations de Sourds (FFAS)

H tez-vous pour vous inscrire en pr cisant bien Koekelberg ou Banneux, aupr s de l'INFO-SOURDS de Bruxelles, 38, rue Saxe-Cobourg   1030 Bruxelles. T l. 02/217.04.74 [TTY].

oo

OFFRES D'EMPLOI

Sourd ou Malentendant, si vous cherchez un emploi ou si vous avez un ami qui cherche du travail, faites-nous conna tre son nom, pr nom adresse...

Nous aurons peut- tre une occupation pour vous dans 2 ou 3 mois.

INFO-SOURDS de Bruxelles
Rue Saxe-Cobourg 38
1030 Bruxelles

oo

L'Amicale des El ves et Anciens El ves Handicap s de l'Ou e, cherche un animateur A2 ou ESS ou A3 ou ESI, dans le cadre du Troisi me Circuit de Travail (2 ans de ch mage) comme assistant dans la traduction en langage gestuel.

Renseignements : C. HUSTINX
Directeur de l'IRHOV
Rue Monulphe 80
4000 Li ge T l. 041/23.62.16.

COLLOQUE INTERNATIONAL A LIEGE

A l'occasion de la publication du troisième volume du Dictionnaire du Langage des Signes et sous les auspices de Monsieur le Ministre de la Communauté Française chargé de l'aide sociale, l'I.R.H.O.V. organisera le 27 avril 1985 un colloque à l'Auditoire du Droit de l'Université de Liège à Sart-Tilman.

Thème : "LES SOURDS ONT LA PAROLE" ou les problèmes linguistiques liés à la surdité.

Les participants bénéficieront d'une traduction simultanée : langage des signes/français et français/langage des signes.

La Fédération Francophone des Associations des Sourds (F.F.A.S.) participera activement à ce colloque.

Renseignements et réservations

Institut Royal pour Handicapés de l'Ouïe
et de la Vue (IRHOV)
Rue Monulphe 80
4000 Liège Tél. 041/23.62.16

oooooooooooooooooooooooooooooooooooo

AVIS AUX SPORTIFS !

La Ligue Sportive Francophone des Sourds (L.S.F.S.) vient d'éditer le premier bulletin trimestriel intitulé "Echos du Sportif Silencieux Francophone" et, si cela vous intéresse, virez la somme de 100 F. (pour un an) au compte de la L.S.F.S.088-0704790-80.

oooooooooooooooooooooooooooooooooooo

"BAL SUPER BOUM" à TOURNAI

Liste des numéros gagnants des Cartes de Soutien
Tournai le 9 mars 1985

1517 - 1656 - 1560 - 1695 - 1001 - 1170 - 1552 -
1476 - 1392 - 1761 - 1685 - 1419 - 1777 - 1348 -
1674 - 1265 - 1835 - 1500 - 1264 - 1738 - 1433 -
1682 - 1211 - 1794 - 1542 - 1666 - 1704 - 1177 -
1248 - 1633 - 1870 - 1496 - 1106 - 1690 -

Les lots sont à retirer chez Mr. Robert TRIFIN
Rue de la Construction 7 à Tournai : les lundis
et mardis de 17h.30' à 19 h.

Dernier délai le 26 avril 1985.

oooooooooooooooooooooooooooooooooooo

CARNET ROSE

Je m'appelle CECILE, je suis née le 14 décembre
1984 à la grande joie de mes parents Mr. et Mme
VALGAERTS-LEJEUNE à Abée-Sery (Nadrin).

Je m'appelle FRANCOISE, je suis née le 6 février
1985, à la grande joie de mes parents Mr. et Mme
GOFFART-HANNAY à Rocourt.

Monsieur et Madame D'HOE-FERREYRA (Bruxelles) sont
heureux d'annoncer la naissance de leur deuxième
fils MAXIME, né le 15 mars 1985.

oooooooooooooooooooooooooooooooooooo

CARNET NOIR

Monsieur Lucien HENNAUT, habitant à Genval (près
de Bruxelles) est décédé vers la fin du mois de
janvier 1985.

Agenda

Association des Sourds & Malentendants du Tournaisis
local : Rue des Choraux 27 à 7500 Tournai

- dimanche 28 avril 1985

- 13h30' - Conférence présentée par INFO-SOURDS
- Entraînement de pétanque
- Jeux de cartes, dés et divers
- Cadeaux de présences des membres pour 1984

- samedi 4 mai 1985

- 10h - Rendez-vous à la gare (suivre le programme)
- Réunion des Jeunes

- dimanche 12 mai 1985

- 14 h. - Réunion des 3x20 pour la deuxième fois depuis la création de l'Amicale

- mardi 21 mai 1985

- Voyage à Banneux (près de Liège) pour la Visite du Pape Jean-Paul II - place d'Honneur pour les Handicapés
Le voyage est organisé par la F.F.A.S.

- samedi 25 mai 1985

- 13h30' - Grand concours de pétanque, au local "La Salette" rue du Crampon 43 à Tournai
- 13 h. Inscriptions
- 14 h. Concours de pétanque avec les entendants.

- samedi 22 juin 1985

- 13h30' - Présentation du voyage en Hollande du 19 au 22 juillet 1985
- Réunion mensuelle, jeux de cartes, de dés et divers
- Entraînement de pétanque

Foyer des Sourds et des Malentendants de la Province de Liège.

local : Rue Waleffe 2 - 4020 Liège

- samedi 20 avril 1985

Visite du Musée de la Vie Wallone

- samedi 4 mai 1985

Spectacle de Mimes organisé par le C.L.L.G.

- samedi 11 mai 1985

Assemblée Générale de la Société Mutuelle

- samedi 1er juin 1985

Rallye pedestre

- samedi 15 juin 1985

Gymkana organisé par le Rallye Jeunesse

o o o o o

Voyage à Paris organisé par l'Aiguille Silencieuse
Du 19 au 22 juillet 1985

Séjour en pension complète : 7.840 F.
par personne

Paiement au compte n° 001-0819435-55

L'Aiguille Silencieuse
Rue Waleffe 2
4020 Liège.

o o o o o

En plus des activités ci-dessus, le Foyer est
ouvert tous les mardi et samedi à partir de 18 h.

oo

Amicale Silencieuse Verviétoise
local : Rue Neuve 75 - 4820 Dison

- dimanche 21 avril 1985 14 h. - réunion générale

- dimanche 19 mai 1985 14 h. - réunion ordinaire
- jeux culturels

- dimanche 16 juin 1985 14 h. - réunion générale
- jeux culturels

Fédération Royale des Associations des Sourds
de Bruxelles et des Faubourgs

local : Maison des Sourds - 38 rue Saxe-
Cobourg - 1030 Bruxelles

- samedi 13 avril 1985

15 h. concours de Whist avec la Société de
Malines

19 h. Souper : lasagne

- samedi 20 avril 1985

20 h. conférence donnée par l'INFO-SOURDS

20 h. assemblée générale de la R.L.S.B.
[section sportive] suivi d'un souper
aux spathettis.

- samedi 25 mai 1985

10 h. Tournoi International de Bowling à
l'occasion du 65eme anniversaire de
la R.L.S.B.

20 h. Bal jubilaire

- samedi 8 juin 1985

15 h. concours de Whist doté de beaux prix

- samedi 15 juin 1985

7h30' (matin) Excursion annuelle offerte par
la Maison des Sourds [Aux 7 Vallées]

- dimanche 23 juin 1985

10 h. Assemblée générale de l'Amicale des
Anciens Elèves de Berchem-Ste-Agathe,
suivie d'un diner.

- samedi 29 et dimanche 30 juin 1985

10 h. Tournoi International de Pétanque

En dehors de ces dates, la Maison des Sourds est
ouverte tous les vendredis et samedis à partir
de 19h30'.

oooooooooooooooooooooooooooooooooooo

Amicale Silencieuse Boraine -
local : Rue Jules Destrée 272 - 7300 Quaregnon

- samedi 13 avril 1985
15 h. - distribution des cadeaux de Pâques
- concours de manille
- samedi 11 mai 1985
15 h. - cadeaux de la Fête des Mères
- divers
- samedi 8 juin 1985
15 h. - cadeaux de la Fête des Pères
- lunch

oooooooooooooooooooooooooooo

Amicale Silencieuse de Namur
local : 175 avenue J. Materné à 5100 Jambes

- Réunion tous les quatrième dimanche
du mois.

oooooooooooooooooooooooooooooooooooo

Amicale des Sourds-Muets de Charleroi
local : Collège du Sacré Coeur
Boulevard Audent 58 - 6000 Charleroi

- dimanche 7 avril 1985
diner gratuit pour les membres de l'Amicale
- dimanche 5 mai 1985
15 h. réunion mensuelle
- dimanche 2 juin 1985
15 h. réunion mensuelle
- dimanche 16 juin 1985
voyage + diner gratuits pour les membres de
l'Amicale

ROYALE LA SILENCIEUSE DE BRUXELLES

FESTIVITES A L'OCCASION DU 65ème ANNIVERSAIRE

- samedi 6 avril 1985 - de 14 h. à 17 h.
- dimanche 7 avril 1985 - de 10 h. à 17 h.

Au terrain F.C. OSSEL (Merchtem)
Kasteelstraat 12 - OSSEL

TOURNOI INTERNATIONAL DE FOOTBALL

- | | |
|---------------------|--------------------|
| 1. SALZBURG (Aut.) | 5. NEUWIED (D.) |
| 2. BORDEAUX (Fr.) | 6. NEERSBROID (D.) |
| 3. CLUB PARIS (Fr.) | 7. WOLUWE (B.) |
| 4. ESSEN (D.) | 8. BRUXELLES (B.) |

De 20 h. à l'aube
Salle des fêtes de Molenbeek
avenue Mahatma Gandhi 1
1080 Bruxelles

BAL JUBILAIRE

Animé par Disc-Jockey

oooooooooooooooooooooooooooooooooooo

JEUX INTER-PROVINCES

Les prochains JEUX INTER-PROVINCES se dérouleront le samedi 8 juin 1985 à partir de 13 heures, dans les installations du :

COLLEGE DU SACRE-COEUR
Boulevard Audent 58
6000 CHARLEROI

Renseignements : INFO-SOURDS
Rue Saxe-Cobourg 38
1030 Bruxelles
Tél. 02/217.04.74 [TTY]

LE GROUPE HORIZON organise

le vendredi 10 mai 1985 : Grande Soirée

19 h. Portes ouvertes

20 h. Jeu Surprise

le samedi 11 mai 1985 : Journée Exceptionnelle

10 h. Portes ouvertes

Exposition Images-Archives du
GROUPE HORIZON

12 h. Hors d'oeuvre "Groupe Horizon"
(prix du repas 120 F.)

15 h. Spectacle de mimes et de pantomimes
présentés par le Groupe "HORIZON" et
par les jeunes adolescents

19 h. Ecran : Film muet

21 h. Cabaret

Local : Rue Saxe-Cobourg 38
1030 Bruxelles

oooooooooooooooooooooooooooooooooooo

Mercredi 5 juin 1985 à 20 H.

La troupe : "LE THEATRE DE L'INEDIT" présente

"DOCTEUR VERNAY"

pièce en deux actes de Christian de WESPIN

Comédie...Thriller...Fantastique...

Plus de deux heures de rire, de magie, de suspens,
d'action, de danse, de mystère...

Mise en scène de la Compagnie Christian de WESPIN

Traduction simultanée en français signé par :
Brigitte et Christian FRANCOIS

P.A.F. 150 Frs. en prévente
200 Frs. à l'entrée.

Samedi 27 avril 1985

Rallye Automobile organisé par "VOIR ET CONDUIRE"
ouvert aux sourds et aux entendants.

Renseignements : VOIR ET CONDUIRE - IRSA
Chaussée de Waterloo 1504
1180 Bruxelles

Tél. 02/374.90.90

Prix : rallye seul : 300 F. par participant
rallye + repas : 500 F. id.

Départ : Place de l'Eglise à Overijse à 8 h.30'

oooooooooooooooooooooooooooooooooooo

C.R.E.E. (Collectif Recherche Et Expression)

Collectif d'animation pour Enfants & Adolescents
Sourds.

PROGRAMME DES ACTIVITES (avril à août 1985)

EQUIPE DES 6-11 ANS

Les animations de chaque trimestre sont basées sur
un thème. Pour le troisième trimestre : Les Métiers.

- di 14/4 : les jardiniers
- di 28/4 : les marchands
- di 12/5 : les décorateurs
- sa 18/5 : les artistes
- sa 1/6 : les forains
- di 16/6 : les fermiers
- sa 29/6 : les journalistes

Chaque journée d'animation se déroule de 9h30 à
15h30 et est suivie d'un "atelier jouet" jusqu'à
17h30.

- du 15 au 25/8

Grand camp à la ferme à Aublain,
thème : les explorateurs

Atelier Lecture

La découverte de la lecture par le plaisir :
jeux, B.D., préparation d'un spectacle.

- de 9h30 à 12 h les samedis 20/4,
4/5, 18/5, 8/6, 22/6.

EQUIPE DES 12-15 ANS

- du 6 au 9/4 : camp de Pâques à Nisme.
thème : la vidéo.
- sa. 27/4 : après-midi : jeux de ville
soir : souper et vision du montage
vidéo de Pâques
- di. 5/5 : brocante à Woluwé-Saint-Lambert
- sa. 18/5 : participation à la fête du CREE
- les 1 et 2/6 : W.E. en ardennes
- du 1 au 15/7 : Grand camp en Ariège [centre des
Pyrénées].

ACTIVITES OUVERTES A TOUS

- sa. 11/5 : journée portes ouvertes aux Chantiers
du Temps Libre :
 - projection de films muets
 - stands, bar ...
- sa. 18/5 : Fête du CREE
 - spectacles
 - souper
 - soirée dansante
 - stands, exposition ...

COURS DE LANGAGE GESTUEL

- les mercredis de 20 à 21h30 [cours accélérés]
- les vendredis de 9 à 10h30 [cours pour débutants].

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

CREE - Chantiers du Temps Libre
Avenue Paul Hymans 251
1200 Bruxelles

- Permanences téléphoniques : mercredi de 14 à 19 h.
vendredi de 8 à 12 h.

[tél. pour sourds] 02/ 762 57 30

ON NE S'ENTEND PLUS !

Deux sourds-muets échangent, à l'aide de grands gestes, de violents propos.

Un troisième survient qui les regarde et, toujours par gestes :

- Ah ! je vous en prie, ne criez pas si fort !

oooooooooooo

CONFIDENTIEL !

Ce jour-là, la reine Elisabeth II visitait en Australie une institution de sourds-muets. La matinée avait été orageuse, l'après-midi plus encore, et la souveraine se sentait fatiguée.

Devinant sa lassitude, le prince Philip se pencha vers elle et lui murmura quelques mots gentils à voix très basse.

Aussitôt tous les visages se détendirent en un large sourire. Les sourds-muets avaient déchiffré sur ses lèvres :

- Courage, ma chérie ! Encore un brin de patience

Ces deux anecdotes sont extraites de "POINT DE VUE IMAGES DU MONDE" n° 1897 du 7/12/84

oo

SUPERIORITE.

Une vieille dame revêche vient d'être bousculée par un beatnik malodorant. Elle toise l'audacieux et grince :

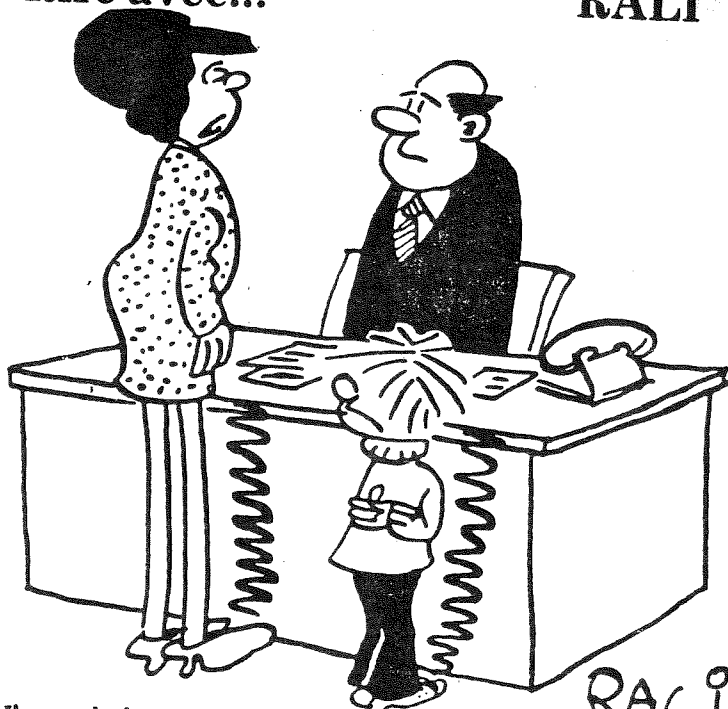
- Vous êtes un malotru, jeune homme !

L'autre sert les dents, l'oeil mauvais, mais la dame ajoute :

- Et ne perdez pas votre temps à me répondre, je suis sourde.

Rire avec...

RALI



Il a perdu la voix. Y a-t-il moyen que cela dure ?

RALI.

Centre info-sourds

PERMANENCES DE L'INFO-SOURDS HAINAUT

Pour rappel, tous les mardis de 10 à 18 h. l'INFO-SOURDS tient une permanence à l'Institut Provincial d'Enseignement Spécial - 2, rue du Temple à Ghlin, pour les sourds et malentendants de la région de Mons.

Pour rendre plus facile l'accès du Centre INFO-SOURDS aux personnes de la région de Tournai, Ath, une permanence est établie le mercredi de 10 à 18 h. dans les locaux de :

"LA BOUTIQUE A CONSEILS"

Grand Rue 21

7900 LEUZE (près de la gare)

BRABANT

INFO-SOURDS

c/o Maison des Sourds
Rue Saxe-Cobourg 38
1030 Bruxelles

Tél. 02/217.04.74

Permanence : jeudi de 14 à 19 h.

HAINAUT

INFO-SOURDS

c/o Institut Provincial d'Enseignement Spécial
Rue du Temple 2
7410 Ghlin

Tél. 065/31.71.41
ext. 238

Permanence : mardi de 10 à 19 h.

LIEGE

INFO-SOURDS

C/o Foyer des Sourds et Malentendants
de la Province de Liège
Rue Waleffe 2
4020 Liège

Tél. 041/41.39.96

Permanence : mardi de 14 à 19 h.

LUXEMBOURG & NAMUR

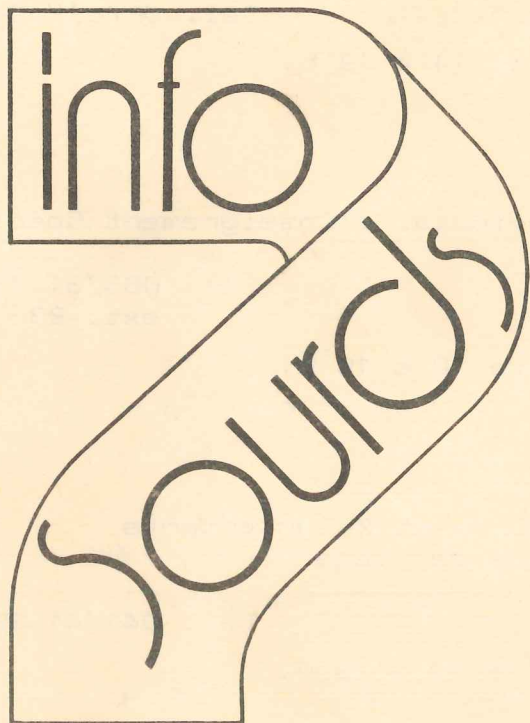
Courrier à adresser à Madame Christiane BOVY
Rue Félicien Rops 21
5640 Mettet

Permanence : le 4ème dimanche du mois au local
de l'Amicale Silencieuse de Namur

Abonnements

Le Comité de Rédaction remercie toutes les personnes qui ont déjà versé leur réabonnement pour 1985 et espère que ceux qui ont oublié de le faire pourront s'en acquitter très rapidement.

INFO-SOURDS JOURNAL - compte n° 068-2030854-89.



MEMBRES DU COMITE DE REDACTION

Mr. Jacques BRICHET
Mr. Paul CORTVRIEND
Mr. Alfred FIEVET
Melle Martine FRAITURE
Melle Brigitte FRANCOIS
Mr. Claude STEENWERCKX

Envoyez vos articles destinés au n° 7 (juillet-août-septembre) de l'INFO-SOURDS JOURNAL : 32, rue Capronnier avant le 31 mai 1985.

Nous tenons beaucoup à ce que les textes soient bien rédigés.

LES ARTICLES N'ENGAGENT QUE LEURS AUTEURS.